

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 MARS

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Hier, les couloirs du Palais-Bourbon étaient aussi déserts que la Chambre était vide. Les questions d'affaires intéressent si peu la plupart de nos politiciens ! M. Fairé a cependant prononcé un remarquable discours en faveur du relèvement des droits sur le maïs.

Dans les couloirs, on causait de l'élection du Pas-de-Calais et de la suspension du conseil municipal de Marseille par le préfet, et on annonçait que M. Goblet soumettrait demain au conseil un décret de dissolution.

Les députés de Marseille disent que cette mesure serait une faute.

Quant au succès de M. Ribot dans le Pas-de-Calais, on est généralement d'avis qu'il ne signifie rien, ce candidat ayant rallié simultanément les suffrages des républicains et des conservateurs. Ce succès ne peut donc être compté à l'actif des républicains.

M. Ribot a obtenu 420,500 voix, et M. Cazin, son concurrent radical, 2,500.

Il s'agissait de remplacer M. Achille Adam, député conservateur, décédé, qui avait été élu le 4 octobre 1885, le neuvième de la liste conservatrice, par 99,555 voix.

M. Cazin ne se portait pas en concurrence de M. Ribot, mais, a-t-il dit lui-même, pour permettre aux membres du parti ouvrier de se compter.

La commission relative aux dispositions applicables à toutes les élections a décidé que recouvreraient leurs droits électoraux au bout de cinq ans :

- 1° Les faillis.
- 2° Les condamnés pour vagabondage ou mendicité.
- 3° Les condamnés pour fraude ou tromperie dans leur commerce.

La commission a également décidé que

les commerçants qui auraient encouru deux condamnations, dont l'une à trois mois de prison au moins, seraient à perpétuité privés de leurs droits électoraux.

REUNION QUI DÉCÈNÈRE

Les députés et conseillers municipaux de Paris avaient organisé dimanche, au Château-d'Eau, un meeting dit « des Travaux de Paris. » Il s'agissait de provoquer une manifestation en faveur des opérations de voirie pour lesquelles un emprunt a été fait et dont pourtant on n'entend plus souffler mot. Naturellement la question du Métropolitain devait être examinée. Mais on avait compté sans les anarchistes qui ont pris l'habitude de se faufiler dans toutes les réunions publiques. Ils se sont rendus à la réunion du Château-d'Eau et ont provoqué un tel tumulte que la plupart des orateurs ont dû renoncer à prononcer leur discours. C'est au milieu des cris, des protestations et du chant de la Carmagnole que le président a fait adopter à grand peine un ordre du jour invitant « le Conseil municipal, la Chambre des députés, le Sénat, à voter d'urgence les lois et projets concernant l'exécution des grands travaux publics et notamment du Métropolitain. »

Si l'immixtion des anarchistes continue, il ne sera bientôt plus possible de tenir dans Paris la moindre réunion. Ces messieurs, qui veulent la liberté absolue d'agir à leur guise, en prennent à leur aise avec leurs concitoyens.

Comme le Trésor est fort riche, que le budget Dauphin repose sur un merveilleux équilibre, M. Berthelot, avec l'autorisation du gouvernement, a déposé une demande de crédit supplémentaire destiné à couvrir les frais d'un concours pour l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution française. Dégrez donc les contribuables, au lieu de vous ingéier à gaspiller les ressources que vous alimentez par de nouveaux impôts.

La discussion de la surtaxe sur les maïs continue. Des révélations scandaleuses sur la municipalité de Tulle ont été portées à la tribune. Il a été question d'application illégale d'une taxe d'octroi, de fraudes et de pots de vins. Décidément les administrations républicaines ne brillent pas par... le dévouement à la chose publique !

M. Grévy, la reine d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne ont télégraphié au Czar pour le féliciter d'avoir échappé au danger dont il a été menacé il y a dix jours.

Le nombre des arrestations opérées à Saint-Petersbourg serait de 120, ce qui prouve que le complot était sérieux.

RUPTURE D'UN DEUIL DE 25 ANS

Londres, 20 mars. — La reine Victoria, qui ne s'était pas montrée dans un théâtre depuis la mort du prince Albert, c'est-à-dire depuis 25 ans, a assisté hier à une matinée donnée en son honneur par l'Hippodrome de Paris, actuellement en représentation à Londres.

La représentation, qui était strictement privée, a duré de onze heures à midi.

LA COMMUNE

Le 48 mars, on a crié : « Vive la Commune ! » à Marseille, dans le sein même du Conseil municipal, le maire en tête.

Les Modérés se voilent la face et demandent que le gouvernement punisse ces vivats !

Ce que pourra dire le radical Goblet aidé des non moins radicaux Lockroy, Boulanger, Granet, changera-t-il quoi que ce soit à l'état des choses ?

Ce qui est grave, c'est que la municipalité de Marseille, comme bien d'autres, d'ailleurs, soit communarde. Ce n'est pas le petit décret qu'on pourra signer en conseil des ministres qui atténuera cette situation aiguë.

L'ordonnance de ces médecins ne modifiera pas la nature de la maladie.

Le virus qui dévore la France demande d'autres réactifs pour être combattu et vaincu.

Si l'on doutait de l'étendue du mal, on n'aurait qu'à jeter un coup d'œil sur les feuilles radicales et l'on verrait là que la Commune y est en grand honneur et qu'on y célèbre les vertus des communards comme celles de véritables héros.

Félix Pyat, qui sent que « ça monte », défend ainsi le régime politique sous lequel nous avons le bonheur de vivre :

- « La Commune est la petite République »
- « et la République est la grande Commune. »
- Historiquement et politiquement, la Commune est le fondement de la République.
- « Pas de République sans Commune. »

LE DIVORCE

A l'occasion de l'affaire du Mont-Dore, la Semaine religieuse du diocèse de Paris publie cet avertissement :

« Nous tenons à profiter de cette occasion pour éclairer un grand nombre de chrétiens ignorants sur la discipline de l'Eglise. Il est nécessaire qu'ils sachent que jamais l'Eglise ne bénit le mariage d'un époux ou d'une épouse divorcés ; que si, par suite de fraudes, on venait à induire en erreur l'autorité ecclésiastique, le sacrement serait nul, et, par conséquent, de nul effet ; enfin, que l'Eglise refuse la sépulture ecclésiastique aux fidèles qui vivent dans l'état de mariage avec une personne divorcée. »

Les catholiques sont avertis. Rien n'est plus net. La question n'était pas douteuse, du reste, pour les catholiques.

Le Nord dit que l'attentat de Saint-Petersbourg prouve que l'élément révolutionnaire n'a pas plus désarmé en Russie que dans les autres Etats.

Il n'y a guère de mois qu'on n'entende,

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

La lune s'était découverte ; une nappe blanche baignait la futaie déserte où Herbert marchait nerveusement. Il s'était éloigné de la fête dont le tumulte le fatiguait. Il était rêveur. Madeleine lui était apparue si belle dans sa robe de soie grise, avec cette fleur unique, ce camélia blanc, mêlé à ses cheveux noirs. Quelle dignité, quelle noblesse dans ses paroles ! Elle avait une âme délicate et pure ; elle devait craindre les taches, ainsi que l'hermine.

Et, mis en verve, il comparait la fière jeune fille à toutes les blancheurs qui inspirent les poètes : au duvet des cygnes, au lis qui s'entreuvre, à l'aubépine en fleur. Herbert avait beaucoup lu, sa mémoire lui fournissait aisément de poétiques métaphores. En vérité, le regard de Madeleine, où, durant une seconde, avait tremblé et brillé une larme, l'avait profondément troublé. Il marchait toujours, perplexe, indécis. Son cœur allait-il triompher de sa raison ? Allait-il sottement préférer la lectrice à l'héritière ?

Le froid était piquant. Or rien n'abat la fièvre comme une promenade sentimentale sous des futaies glacées. Et peu à peu, la flamme du fougueux lieutenant perdait de sa chaleur ; puis, tout à coup, faisant entendre un petit rire ironique, il se nargua lui-même, s'appelant rêveur... insensé... troubadour...

A l'heure suivante, il faisait une nouvelle entrée au pavillon, ayant au bras l'héritière. Galamment il lui offrait toutes sortes de fines pâtisseries ; et, en les voyant passer, lui si beau sous son kolback à plume blanche, elle grande et svelte sous sa toque à aigrette, les douairières, assemblées devant l'ardent foyer, murmuraient :

— Belle alliance !... Ils sont faits l'un pour l'autre.

III

Eh ! bien, non. Le sort en est jeté. Le cœur d'Herbert poussait un cri de révolte et s'insurgeait contre la raison. La lutte avait été acharnée. Durant six semaines, le blond Germain avait soupesé les millions, interrogé les parchemins, il s'était dit : je veux entrer dans la famille de Bergenthall, je veux que cette alliance apporte un nouvel éclat à la race des de Jora-Brabourg... je veux... Mais si l'ambition voulait, son cœur ne voulait pas. Madeleine était vraiment trop supérieure, et Charlotte trop inintelligente. Il ne pouvait tirer une étincelle de ce cerveau obtus. Ah ! il

avait eu beau se débattre contre son sentiment naissant, beau se raisonner, se reprocher avec rudesse son manque de bon sens ; lui, le comte Herbert de Jora-Brabourg, aimait M^{lle} Méraux ! Il était riche, il était noble, il avait devant lui le plus bel avenir ; il n'en éprouvait pas moins, pour cette jeune fille, une admiration passionnée. Toutes les puissances du monde, ses fiers aïeux, ses antiques parchemins, les millions de son patrimoine, la colère de sa mère, la fureur de son grand-oncle, n'empêchaient pas cet amour d'exister et de troubler sa raison.

Dans tous les replis de sa mémoire, dans toutes les retraites de son âme, il ne trouvait plus qu'elle... elle seule... elle, Madeleine Méraux... Elle toujours... elle partout.

Il ne pouvait plus le nier : il était vaincu. Mais que de combats ! Quelle bataille dans son être intime avant de laisser son cœur jeter un cri de victoire. Était-ce possible ? Lui, Herbert, la personification de cette aristocratie militaire allemande, en laquelle sont prédominants ces deux sentiments : l'orgueil de caste, la haine contre la France, il aimait une roturière et une Française ! Il l'aimait et il entraînait contre lui-même en de furieuses colères. Il l'aimait ! Et tous ses préjugés de caste, les traditions de sa famille, les enseignements de sa mère et de son grand-oncle se dressaient entre elle et lui.

Il l'aimait ! Le Germain idéaliste avait vaincu le Germain calculateur. Chaque soir il constatait sa défaite, et chaque matin il se levait plus résolu que jamais à vaincre ce ridicule amour... Mais aussi pourquoi les avait-on mis en présence l'un de l'autre ? Quelle imprudence ! Depuis six semaines il la voyait animer le vieux burg de parole, de son charme. Elle allait et venait dans les salons, dans les jardins, dans la serre ; et, dans ce cadre d'élégance et de verdure, il admirait, malgré lui, cette jeune fille froide et fière qui, peut-être, songeait à lui comme il songeait à elle. Il était même presque certain du trouble de cette âme, car une rougeur sur la joue pâle de Madeleine veiait parfois la trahir. Il l'aimait ! Et furieux de l'aimer il ne l'adorait que davantage. Alors, il voulait se venger sur elle, cause innocente de ses tourments, il voulait qu'elle portât la peine de ses angoisses. Il se montrait dur et dédaigneux pour la lectrice, s'excitant à l'être pour combattre cet amour qui devenait son maître.

Il s'ingéniait à trouver à la jeune fille des défauts, des imperfections, des manières vulgaires, et quand il l'avait blessée, lorsqu'il voyait le muet et douloureux rapproche des grands yeux attristés, n'en pouvant plus, brisé par la lutte, souffrant un martyre d'avoir affligé celle qu'il adorait tout bas, il était près de tomber à ses pieds, et de lui avouer son amour. Son regard parlait pour lui, malgré

sur un point quelconque du continent, retentir une explosion criminelle de dynamite. En Angleterre, en Belgique et en France, les socialistes s'attaquent aux propriétés privées; en Russie, ils s'attaquent à l'empereur.

Le temps n'est plus où l'on pouvait considérer le nihilisme comme une infirmité spéciale à la Russie.

Le Nord réfute les journaux allemands qui expriment la crainte de voir la Russie chercher une diversion à ses embarras dans une guerre européenne.

**

Les journaux russes commentent toujours le voyage de M. de Lesseps à Berlin. En général, ils croient peu à une mission secrète destinée à nouer des relations cordiales avec l'Allemagne, et pensent que, cette mission eût-elle même existé, le résultat en serait nul, car la grande majorité du peuple français est opposée à une pareille politique. La presse russe exhorte enfin la France à ne pas ajouter foi aux ouvertures de l'Allemagne.

**

LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

L'assassin, qu'on croit Autrichien, sera bien difficile à prendre s'il a gagné l'Allemagne où, grâce aux cinq mille francs qu'il a volés, il peut cacher son identité.

La note suivante a été envoyée aux commissaires de police de Paris, aux parquets de province, dans les hôtels et dans les garnis ainsi qu'aux bijoutiers:

« L'assassin présumé serait un nommé Gaston Geissler, d'origine autrichienne. Il serait peintre ou photographe.

Voici la nomenclature des bijoux qu'il aurait volés:

Montre en émail ayant la forme d'un cœur, longue chaîne de montre en or, croix en brillants, paire de boucles d'oreilles composées de deux superbes solitaires d'une valeur de 25,000 fr., bague avec un solitaire d'une valeur de 40,000 fr., bourse à mailles d'or avec écusson, bourse en argent, bracelet fermé par une agrafe de diamants.

**

LES CRIMES DU JOUR

A Manels (Lot-et-Garonne), un vieillard âgé de près de 80 ans, le sieur Ramondou, a été tué de deux coups de fusil. Le fils de la victime, qu'on soupçonne être le coupable, a été arrêté.

A Saint-André-de-Roquelongue (Aude), un sieur Boudeau, âgé de 87 ans, qui vivait seul, a été tué dans la cour de sa maison de neuf coups de couteau. Le vol était le mobile du crime. On n'a pas retrouvé l'assassin.

A Artasseux (Landes), on a trouvé assassiné un sieur Cadilhon qui vivait comme un sauvage dans une cabane au milieu des champs. Le vol a été également le mobile de cet assassinat.

A Esclauzels (Lot), un cultivateur a assassiné sa femme et sa belle-mère. Il a été arrêté.

Au Breuil (Puy-de-Dôme), un ouvrier nommé D... a été tué dans une rixe à coups de fourche par un de ses camarades, le sieur M..., qui a été arrêté et écroué à Issoire.

A Cavagnac (Cantal), deux domestiques qui étaient à battre du blé dans une grange se sont disputés, et l'un d'eux a donné à l'autre un coup de fléau qui lui a cassé le crâne.

A Peyronnes (Bouches-du-Rhône), un jeune homme de 49 ans, le sieur Négrel, a essayé d'assassiner à coups de faucille, pour le voler, un vieillard nommé Josseland. Il a été arrêté.

ÉTRANGER

L'ATTENTAT CONTRE LE CZAR

On télégraphie de Saint-Petersbourg au Times que les bombes qui ont été trouvées sur les étudiants arrêtés ont été fabriquées à Saint-Petersbourg et que l'endroit où elles ont été faites a été découvert.

On affirme que l'on sait maintenant que six assassins étaient postés à différents points des perspectives Newski et la Moskwa.

Le gouvernement ne peut publier d'autres détails, car il a besoin d'assurer le succès des investigations qu'il poursuit.

Il est maintenant certain qu'un des derniers complots contre le Czar a pris naissance à Zurich.

Deux nihilistes venant de cette ville ont été signalés à leur passage à Berlin.

Le gouvernement allemand a prévenu immédiatement la police de Saint-Petersbourg, mais ils étaient déjà arrivés dans cette ville.

On n'a pas encore pu les arrêter, bien que l'on sache qu'ils sont restés trois jours dans une cave à fabriquer des bombes de dynamite.

UN MANIFESTE

Le Standard reçoit de Vienne une dépêche dans laquelle il est dit que le parti constitutionnel russe vient de publier un manifeste qui répudie toute complicité avec ceux qui ont essayé d'assassiner le Czar.

Le manifeste réclame:

1° La convocation d'une Chambre consultative destinée à assurer un contrôle public, le Czar conservant le droit de se prononcer pour la majorité ou pour la minorité.

2° La liberté de la presse.

3° Amnistie pour tous les détenus politiques.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 21 mars 1887.

La fermeté des cours persiste sur les rentes. Le 3 0/0 cote 80.72; le 4 1/2 0/0 109.70.

Les diverses valeurs du Crédit Foncier sont toujours très recherchées. L'annonce de bons de 20 francs remboursables par des lots variant de 100,000 fr. à 100 fr. est d'autant mieux accueillie que dans tous les cas l'acheteur profitera d'une prime qui portera la somme remboursée à 50 fr.

L'action de la Société Générale est très bien tenue à 470. L'assemblée générale aura lieu le 26 courant.

La petite épargne se porte de plus en plus vers

de M^{lle} Norra dans le petit salon aux meubles de bambou doré, laissait courir ses doigts sur les touches du Pleyel, comme si la musique avait le don de bercer ses mystérieuses pensées.

— Quelle élégie me jouez-vous là, mademoiselle Madeleine? interrompit vivement la tante de Charlotte. Ah! ma chère, depuis quelques jours vous êtes d'une humeur mélancolique qui me prend sur les nerfs. Égayer-moi donc un peu, en changeant d'exercice et en me lisant quelque fraîche idylle. Nous sommes au printemps. Il me plairait d'entendre célébrer la verdure et l'aubépine en fleur.

Depuis le départ du comte de Jörn-Brabourg, M^{lle} de Bergenthal n'avait pas été sans observer de singuliers changements chez sa lectrice; un sérieux, une tristesse qu'elle n'avait pas autrefois, du moins à ce degré. Elle restait des heures immobile et songeuse, elle si active, si énergique, d'une exactitude si ponctuelle. Y aurait-il un roman dans cette jeune vie? Elle y veillerait, et si les vingt ans de Madeleine édifièrent quelque poème impossible, elle le renverserait impitoyablement. Il n'est pas permis d'habiter le pays des rêves bleus à qui est pauvre.

(A suivre.)

les Polices A B de l'Assurance Financière. Ces titres rapportent 5 0/0 et sont toujours remboursables au pair.

Les obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre rapportent 6 0/0 d'intérêt annuel. Le capital est gagé par plus de 3 millions d'immeubles et accessoires dont la société est propriétaire. Les améliorations projetées dans l'outillage ne peuvent qu'augmenter encore la prospérité d'une société déjà florissante.

Les actions des mines d'or et d'argent de Saphire bénéficient d'une prime notable. Ces titres sont au taux nominal de 25 fr. susceptibles de plus-values qui s'accroîtront au fur et à mesure des travaux projetés.

Le Panama est bien tenu.

Nos chemins de fer sont fermes.

Bibliographie.

Notus nous faisons un devoir d'informer nos lecteurs que la sixième série des MYSTÈRES DE LA FRANCO-MACONNERIE, dévoilés par Léo Taxil, vient de paraître.

En voici le sommaire:

Gravures. — 1° Initiation de l'illustre élu des Quinze. — 2° Initiation du sublime chevalier Elu. — 3° Initiation du Grand Maître Architecte. — 4° Initiation du Royale-Arche. — 5° Initiation du Grand Ecossais de la Voûte Sacrée.

Texte. — Initiations au grade de Secrétaire Intime; de Prêôt et Juge, de l'Intendant des Bâtimens. — LE CONSEIL DES ÉLUS OU GRAND CHAPITRE. — Le Maître Elu des Neuf; initiation représentant l'assassinat d'Abibala. — L'illustre Elu des Quinze; assassinat des deux compagnons d'Abibala. — Le Sublime Chevalier Elu. — LA VOÛTE DE PERFECTION; le Grand Maître Architecte; Glorification du gnosticisme. — La Royale Arche. — Le Grand Ecossais de la Voûte Sacrée.

PRIX DE LA SÉRIE: 50 centimes, franco par la poste, sous belle couverture illustrée. Éditeurs: Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Nouvelles militaires.

EXERCICES DE LA TERRITORIALE

Une nouvelle instruction ministérielle, portant la date du 3 mars 1886, vient d'être adressée aux chefs de corps et portée par eux à la connaissance de leurs officiers. Elle remplace celle du 17 février 1884, et devra être appliquée dès la prochaine convocation.

Les nouvelles dispositions adoptées peuvent se résumer comme il suit:

Il y aura chaque jour deux séances d'instruction pratique et une séance d'instruction théorique ou de tir réduit.

La séance d'instruction pratique du matin sera consacrée aux exercices en ordre serré, sur le terrain de manœuvres de la garnison; cette séance sera de deux heures, non compris l'aller et le retour. On suivra la progression suivante: école du soldat et école de compagnie: 6 séances, à chacune desquelles on exécutera une pause d'école du soldat et deux pauses d'école de compagnie; école de bataillon: 4 séances. Ce sera là l'occupation de toutes les matinées des deux semaines.

Les soldats dont l'instruction sera incomplète seront maintenus à l'école du soldat, mais seulement pendant les séances d'instruction du matin; ils devront toujours rentrer dans le rang pour prendre part, avec leur compagnie, aux exercices de l'après-midi.

La séance théorique aura lieu après l'exercice du matin, elle sera de trois quarts d'heure et sera employée aux exercices préparatoires du tir, à l'exécution du tir réduit et à rappeler aux soldats les principales obligations qui leur incombent.

La séance d'instruction pratique de l'après-midi sera consacrée au tir à la cible, aux écoles de compagnie et de bataillon en terrain varié, aux petites opérations de guerre et aux applications du service en campagne. Cette séance sera de quatre heures environ. On suivra la progression suivante: école de compagnie, trois séances; école de bataillon, deux séances; applications du service en campagne combinées avec de petites opérations de guerre, par compagnie, trois séances; par bataillon, deux séances.

Les cartouches sans balle seront consommées pendant les exercices du service en campagne et dans les exercices en terrain varié.

LA MARCHÉ DU SOLDAT

Des expériences d'entraînement vont être faites sur nos troupes d'infanterie qui marchent moins vite que les troupes allemandes.

La nouvelle tactique, consistant à attaquer

rapidement et en marchant, va nécessiter la multiplicité des marches forcées. C'est ainsi qu'il serait question d'arriver à faire exécuter aux soldats d'infanterie une moyenne de 30 kilomètres par jour, dont 5 au pas gymnastique.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SAUMUR.

Ainsi que nous l'avons dit hier, la quête faite par les enfants de la cavalcade du 20 mars a produit 251 fr. 45.

Ils sont venus déposer cette somme à la Mairie, où M. Poitou, adjoint, les a vivement félicités et remerciés, au nom des pauvres, de leur généreuse initiative.

L'hiver a pris fin dimanche, et le printemps semble avoir fait une apparition sérieuse.

Le temps est devenu très doux, le vent est au sud-ouest et tout semble annoncer de la pluie, si vivement attendue par tous les agriculteurs.

Température de la matinée: 40 degrés au-dessus de zéro.

LE VOTE DES CÉRÉALES ET LA POPULATION DE LA FRANCE

Un de nos confrères a dressé, aux sujet du droit de 5 fr. sur les céréales voté par la Chambre, une statistique d'où il résulte que:

1° Les 46 départements dont la députation tout entière, d'après le journal en question, a voté pour le droit de cinq francs, réunissent une population totale de 46 millions 324,842 habitants.

2° Les 22 départements dont la députation tout entière a voté contre le droit de 5 francs n'ont ensemble qu'une population de 40,679,482 habitants.

Ces deux chiffres sont entre eux dans la proportion de 6 à 4.

Or, comme on doit admettre que la même proportion existe dans les départements où la députation s'est partagée, il en résulte que les députés qui ont voté pour le droit représentaient, en nombre rond, une population de 23 millions d'habitants, et que ceux qui ont voté contre n'étaient les mandataires que de 15 millions d'habitants.

Théâtre de Saumur

C'est ce soir mardi, pour l'avant-clôture de la saison théâtrale, qu'a lieu sur notre scène la représentation de *Carmen*.

Les principaux rôles sont confiés à MM. Bailly, Nury, M^{lle} Pauline Vaillant et Guilbert, dont le talent nous est un sûr garant du succès qu'ils vont obtenir dans l'œuvre si ravissante du regretté Georges Bizet.

Représentée pour la première fois à l'Opéra-Comique, le 3 mars 1875, *Carmen* a été jouée à Saumur, d'abord le 25 février 1878 (direction Chavannes), par MM. Pellin, Martin, M^{lle} Hasselmans et Rita Lelong, puis deux fois il y a trois ans, les 44 et 48 février 1884 (direction de l'Association artistique), avec MM. Grandville, Solve, M^{lle} Marie Garcin et Gérard.

Nous avons tout lieu d'espérer que, ce soir, l'interprétation ne sera point inférieure à celle des représentations précédentes.

On sait que l'œuvre de Bizet contient une foule de choses charmantes, notamment le romance de *Carmen*:

L'amour est un oiseau rebelle,
L'amour est enfant de Bohême,
Il n'a jamais connu de loi.
Si tu ne m'aimes pas, je t'aime;
Si je t'aime, prends garde à toi.

Et encore l'air d'Escamillo:

Toréador, en garde,
Et songe en combattant
Qu'un œil noir te regarde
Et que l'amour l'attend.

Enfin, celui de don José: « *Te revoir, Carmen, te revoir!* » etc.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs le troisième Concert d'hiver, dans les salons de la Mairie, demain Mercredi 23 mars, à 8 heures du soir.

lui, et demandait pardon.

Comprenant que la lutte devenait impossible, Herbert eut recours à l'unique salut: la fuite. Son amour, pensait-il, n'était, après tout, qu'un feu de paille. Lorsque rien ne l'aviverait, la flamme serait vite éteinte. Puis, lorsque son ridicule enthousiasme serait en cendres, il songerait à joindre à ses propres domaines les forêts et les côtes de Bergenthal. Confiant en cette sage logique, il partit sans rompre, toutefois, avec le baron Frédéric. Il prétexta des affaires qui le rappelaient impérieusement à Berlin. Mais le remède n'eut pas l'efficacité attendue. A mesure que s'éloignait Herbert, la tristesse et la mélancolie lui faisaient cortège. Alors il se souvint de sa devise: « Tout ce qui me plaît est mon devoir, tout ce qui m'ennuie peu m'en soucie. » Herbert avait eu horreur toute lutte morale. Pourquoi mettre à feu et à sang son propre cœur? Il était enfin trop las de souffrir! Il se livra donc en vaincu au sentiment qui le dominait, et l'absence au lieu d'éteindre le feu lui devint un aliment.

Bref, il n'avait pas quitté Bergenthal depuis huit jours que, plus épris que jamais, il revenait à Gotha, et de cette petite ville, si voisine de la demeure du baron Frédéric, il adressait à M^{lle} Méraux une lettre débordant de passion.

Et tandis que la folle missive faisait son chemin vers le vieux castel, Madeleine, descendue à l'appel

Programme.

- 1. Fantaisie musicale, par la Musique municipale.
2. Caprice hongrois de Dunkler, par M. Weber, violoncelle solo de l'Association artistique d'Angers.
3. Couplets de l'opéra le Chevalier Jean, par Mlle Guilbert, du Grand-Théâtre d'Angers.
4. Les Paysans, chœur à quatre voix, par des Amateurs.
5. Cavatine de Rossini, solo de bugle, par M. Bouvet.
6. Serenata pour chant, violoncelle et piano, par Mlle Guilbert, MM. Weber et Meiners.
7. Une romance, par un amateur.
8. a Andante de Servais; b Adagio et tarentelle de Goltermann, par M. Weber.
9. Air des Bijoux de Faust, chanté par Mlle Guilbert.
10. Les Moissonneurs de la Brie, chœur à quatre voix, par des Amateurs.
11. Les Sauterelles, polka pour piston, par M. Lefort.
Une quête sera faite au profit des pauvres.
Le Chef de musique, V. MEYER.

Tours.

Bien que la gaité ne soit pas à l'ordre du jour, et précisément peut-être même à cause de cela, car la tristesse engendre souvent la gaité forcée pour amener l'oubli, les rues de la ville avaient pris dimanche un air de fête.

Ce qui n'avait pas peu contribué d'ailleurs à donner de l'animation à nos voies publiques, c'était un adoucissement considérable de la température, succédant à une forte baisse du baromètre.

Aussi la foule, cafileutrée à domicile pendant plus d'une longue semaine par un froid digne des plus mauvais jours de décembre, s'était-elle empressée de prendre la clé... des rues et de se porter sur le passage des cavalcades et cortèges carnavalesques annoncés depuis quelques jours.

C'est d'abord la cavalcade de Vernou, dont la marche est ouverte par un guerrier franc et un chef Peau-Rouge, fort réussis ma foi tous deux. Puis un « boudiné » à cheval, la tête ornée d'une perruque de clown, les jambes serrées dans un pantalon outrageusement collant et les pieds chaussés de souliers pointus rappelant les célèbres chaussures à la poulaine. Enfin, parmi les cavaliers, quelques personnages fantaisistes, qui ont rempli leur but, celui de faire rire les petits et les grands.

Le char des fleuves, très ingénieusement agencé et monté avec beaucoup de goût; celui du Vin, méritant également tous nos compliments. Enfin une noce grotesque, précédée d'une monstrueuse nounou, et qui devait être une allusion malicieuse à quelque « malheur » local.

D'un autre côté, la jeunesse de Rochecorbon entrain en ville, qui à cheval, qui dans des chars fort bien décorés.

Vers deux heures, une grande foule attendait, dans la rue de Bordeaux et sur la place du Palais-de-Justice, le départ du cortège du bal d'enfants. Ce cortège avait été fort bien composé de cavaliers et d'hommes à pied, travestis à l'aide de costumes très frais sortant du magasin de M. Montel. Mousquetaires, bussards, tambours et clairons de la grande armée, etc., ayant à leur tête un gigantesque tambour-major, superbe dans son magnifique costume, produisaient le plus brillant effet.

Les travestissements enfantins étaient tous très frais et très coquets; bon nombre joignaient la richesse à la fraîcheur.

La fanfare du 5^e bataillon de chasseurs qui, ainsi que la cavalerie et quelques soldats d'infanterie, avaient été mis à la disposition de la Société, avait été elle-même costumée et occupait un char, où elle jouait les meilleurs morceaux de son répertoire.

Des quêtes au profit des pauvres, des victimes de la catastrophe de Saint-Étienne, celle-ci faites par les jeunes gens de Vernou, ont eu lieu sur le passage des différents cortèges. (Avenir d'Indre-et-Loire.)

LE DRAME DE NANTES

Une scène dramatique s'est passée rue Racine, à Nantes, le soir de la mi-carême. M. Rorthais était dans la rue avec son fils, qui sonnait du cor.

Quelques passants les interpellèrent, bousculant et frappant le sonneur. M. Rorthais père étant intervenu, reçut sur la tête un coup de canne qui lui fractura le crâne et amena presque instantanément la mort.

Ayant eu la douleur de perdre le vénéré frère RUPERT, ancien directeur des novices, directeur de l'École des Frères de Saumur, qui, sur 60 années passées dans la vie religieuse, en a consacré 56 à l'enseignement de la jeunesse, ses élèves croient remplir un devoir de justice et de reconnaissance en faisant appel à la générosité des amis de l'enseignement chrétien pour les prier d'avoir la bonté de contribuer à l'érection de l'humble monument funèbre que ses frères en religion et eux ont l'intention de lui faire élever.

Les souscriptions seront reçues, soit chez les Frères, rue Duplessis-Mornay, soit au bureau de l'Echo Saumurois.

Résistance vaincue !!

Saint-Paul-en-Born (Landes). Je souffrais depuis longtemps d'un rhumatisme très rebelle qui a résisté à tous les traitements; je souffrais en outre d'un violent mal de tête, de maux de ventre, d'insomnies et d'une diarrhée presque continuelle. Depuis que j'ai pris les Pilules Suisses à 1 fr. 50, tous ces maux ont disparu complètement; je n'ai qu'à me féliciter de l'effet merveilleux des Pilules Suisses. Charles Daunesse. — Bonny (Saône-et-Loire). Je souffrais depuis six ans d'un rhumatisme articulaire, je passais les nuits sans dormir; j'avais des étourdissements, et je manquais complètement d'appétit. Depuis que j'ai eu l'heureuse idée de prendre les Pilules Suisses à 1 fr. 50, je dors parfaitement et je mange de très bon appétit. Je veux toujours avoir de ces excellentes Pilules

Suisses à la maison, et je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de publier ma lettre. M^{me} Poulachon. Légalisation des signatures par les mairies.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les Petits Pois et les Haricots verts conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

- PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pincenez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

EMPRUNT DE DIX MILLIONS

AU PROFIT DES

ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Autorisé par arrêté ministériel du 14 mars 1887

POUR LA FONDATION DE CAISSES DE SECOURS ET DE RETRAITE

EMISSION DE

500,000 Bons de 20 francs

Payables en souscrivant, le 29 mars 1887.

Ces Bons sont remboursables en 75 ans, ils participeront à 75 tirages portant sur 24,500 lots de 100 fr. à 100,000 francs représentant ensemble 5,250,000 francs: les Bons sortant sans lots sont remboursés à des prix variant de 31 à 50 francs selon les années.

Les fonds nécessaires à ce remboursement seront déposés au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE qui les emploiera en prêts hypothécaires ou communaux.

Les tirages auront lieu au Crédit Foncier le 15 Juin de chaque année et les Bons sortants seront remboursés un mois après.

Pour les détails, voir le prospectus

ON SOUSCRIT: MARDI 29 MARS 1887:

A la Société Générale, 54, rue de Provence; Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire; Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens;

Et dans leurs Bureaux ou Succursales à Paris, dans les Départements et à l'Étranger.

Les souscriptions par correspondance ne seront admises que pour 5 Bons et au-dessus.

Les porteurs des 40,000 billets émis par l'Association syndicale des Journalistes républicains français, peuvent demander, aux guichets de souscription, le 29 courant, le remboursement de leurs billets à 1 franc ou la conversion en Bons, moyennant soule. Passé ce délai, le remboursement aura lieu au CRÉDIT FONCIER.

Cognac et Fine-Champagne de provenance directe

G. CUNEO D'ORNANO

PRIX COURANT de 1887

EN FUT (DEPUIS 20 LITRES):

Année 1873... le litre... 5 fr.

EN BOUTEILLES (PAR CAISSE, DEPUIS 2 BOUTEILLES):

Année 1865, Carte rose... La bouteille 7 fr.

— 1856, Carte verte... — 10 fr.

— 1841, Carte blanche... — 30 fr.

Ecrire à M. le Directeur de la Société CUNEO D'ORNANO, à Bassac, près Cognac (Charente). P.-S. — On demande des représentants pour notre département.

Marché de Saumur du 19 Mars 1887

Table with market prices for various goods like Blé semence, From. 1^{er} q. l'h., Halle moyenne, etc.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MARDI 22 mars 1887,

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de M. Prosper Mérimée, par MM. Meilhac et L. Halévy, musique de GEORGES BIZET.

Distribution:

- Don José... MM. Bailly.
Escamillo... Nury.
Zuziga, lieutenant... Norval.
Le Dancaire... Vadius.
Micaëla... Mmes Pauline Vaillant
Carmen... Guilbert.
Mercédès... Féal.
Frasquita... Cornier.
Le Remendado... MM. Stervenou.
Moralès, brigadier... Piquet.
Lilas Pastia... Constant.
Un guide... Penard.

Officiers, soldats, peuple, cigarières, bourgeois, contrebandiers, bohémiennes, toréadors, enfants, etc.,

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

AVIS

Suivant acte, sous signatures privées, fait double à Saumur, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré audit lieu le dix-huit du même mois, folio 169, verso case 9, par M. Raison, qui a perçu les droits, M. FÉLIX LÉVY, marchand de confectios, et M^{me} ADELÉ JACOB, son épouse, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, n° 26, ont cédé à M. SIMÉON LÉVY, leur fils, et à M^{me} CLAUDE BERNHEIM, son épouse, demeurant aussi à Saumur, le fonds de commerce de marchand de confectios qu'ils exploitaient rue d'Orléans, n° 26, connu sous le nom de « la Belle Jardinière ».

Pour avis, F. LÉVY.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ordonnance du Docteur

Le capitaine de cavalerie Raymond d'Aiglancy venait d'être envoyé en garnison dans une petite ville du nord de la France. Bien que peu importante comme population et étendue, puisque l'armée n'y était représentée que par un escadron, elle offrait, cependant, quelques ressources de société. Plusieurs familles y avaient un état de maison et, quatre ans après la funeste guerre de 1870, leurs salons commençaient déjà à se rouvrir; le capitaine d'Aiglancy, jeune encore (il avait trente ans à peine), y fut bientôt cité comme causeur aimable et homme de tous points distingué.

Grâce à une lettre de recommandation, la connaissance qu'il fit du docteur Marius, le médecin à la mode, mit en évidence le vaillant officier. Ce disciple d'Esculape ne ressemblait en rien à ses confrères gonflés de gravité, dont la cravate blanche et l'éternel habit noir semblent perpétuellement porter le deuil de leurs malades décédés. Instruit, à coup sûr, et prenant, quand il le fallait, son sérieux, il était communément de joyeuse humeur, et avait le don de rassurer les clients rien

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

que par le tour souriant de ses conseils et l'extrême sobriété de ses ordonnances. On en raffolait dans la petite ville. Les méchantes langues prétendaient même que les jolies femmes se disaient parfois atteintes de névroses vagues pour avoir la visite du cher docteur.

Un jour, le capitaine d'Aiglancy fut invité à une partie de chasse dans les domaines du baron des Ravaux, auquel le docteur l'avait présenté. Le baron avait un fils, lequel avait pris part, dans un régiment de marche, à la guerre contre l'Allemagne. Il se trouva que les hasards du service avaient mis ces deux jeunes gens une fois ou deux en relations, pendant la campagne. Cette confraternité d'armes fit plus encore que l'intervention du docteur pour ébaucher entre eux un commencement de liaison. L'invitation à la chasse, courtoisement faite, et acceptée de grand cœur, était le témoignage de cette mutuelle sympathie.

Par une belle matinée d'octobre de 1874, une quinzaine de veneurs étaient réunis au château de Kersoë que trois ou quatre lieues seulement séparaient de la petite ville. Raymond avait appris que la famille des Ravaux, j'entends le père et le fils, car le baron était veuf, visitaient assez souvent cette résidence, mais ne l'habitaient plus depuis la guerre. Le château, en effet, bien qu'ayant assez grand air, portait des traces évidentes d'abandon. Sur le tympan des murs, bossués par places, le

temps avait semé une végétation de cryptogames; des chevaux affamés auraient pu faire provende de l'herbe drue qui croissait entre les pavés de la cour d'honneur. A l'intérieur, dans les vastes pièces silencieuses, régnait cette fade et indomptable odeur de renfermé que chasse seul le séjour prolongé de l'homme.

Suivons de loin la troupe joyeuse sur le terrain cynégétique où elle allait accomplir des exploits. Le docteur, fusil renommé, était de la partie, cela va sans dire; il avait même cautionné, près du baron, le coup d'œil exercé du capitaine. Les autres invités appartenaient à la jeunesse élégante du pays, avec quelques barbes grises dont la réputation comme tireurs était solidement établie.

— Nous allons en découder, mon brave capitaine... dit le docteur à l'oreille de Raymond, tandis qu'on se dirigeait vers la forêt. Ce que vous ne savez pas, c'est que depuis cinq ans il n'a pas été tiré un coup de fusil dans les deux mille hectares boisés que nous allons écrémer... si ce n'est, peut-être, par quelques braconniers;... encore le domaine est-il bien gardé, je vous en réponds... et les fraudeurs ne se frottent guère aux serviteurs du maître de céans... Si vous ne brûlez pas toutes vos cartouches, je l'irai dire à saint Hubert!

— Et pourquoi le baron a-t-il négligé si longtemps une si belle réserve?...

— Cela tient à des circonstances... qui sont le secret de M. des Ravaux... dit le docteur avec une nuance d'embarras...

Le capitaine ébaucha ce geste discret qui proteste contre toute insistance déplacée, et quelques minutes après, la battue commençait. A en juger par le pétillage de la fusillade de nos Nemrods, ils devaient s'en donner à cœur joie.

A la fin de la journée, en effet, l'hécatombe était splendide et donnait raison au docteur.

II

Le soir, tous les chasseurs étaient réunis autour d'une table de l'aspect le plus engageant et dont le service somptueux annonçait l'un de ces dîners à la fois plantureux et fins auxquels des appétits, aiguillés par un jour de fatigue et d'émotions, sont heureux de faire honneur.

En pareille occasion, le docteur n'avait pas son pareil pour la solennité de la dégustation et surtout pour l'entrain des répliques. On lui laissait sans conteste le dé de la conversation. Il était naturel que les incidents de la journée fournissent à l'entretien un thème inépuisable. Malheur aux vaincus, c'est-à-dire aux maladroits. Le féroc Marius les mettait sans pitié sur la sellette. Mais comme il n'y avait là que des jeunes gens bien élevés, les plaisanteries du docteur étaient toujours bien accueillies.

(A suivre.)

VICTOR VAILLANT.

AVIS

VIN DE RAISINS DE CORINTHE
8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS DE SMYRNE
8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS 7 à 8°.

Le public est prévenu qu'à partir du 25 Mars courant, il trouvera chez MM. DESGUIRAUD et BOURASSEAU, 22, rue Fardeau à Saumur, aux conditions suivantes :

VIN DE RAISINS DE CORINTHE.....	la barrique....	50 fr.		VIN DE RAISINS MÉLANGÉS.....	la barrique....	44 fr.
Id. DE SMYRNE.....	id.	47 »		Corinthe et Smyrne rouges coupés avec des vins naturels.		65 »

Logés et rendus à domicile, au comptant, tous droits en sus.
Les fûts sont repris pour trois francs.

Tous ces vins sont garantis exempts de tout mélange d'alcools nuisibles tels que ceux de pommes de terre, grains, etc., etc., ainsi que de tous autres mélanges, ce qui est à considérer; peu de vins autres que ceux récoltés par les propriétaires et n'ayant pas changés de maîtres peuvent être ainsi garantis.

Extrait d'une circulaire de M. le Directeur général des Contributions indirectes, en date du 26 août 1880 :

« Appelé sur la demande de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce à se prononcer sur la question des vins de raisins secs, le Comité consultatif d'hygiène publique, par un avis en date du 12 janvier 1880, a fait connaître que ces vins renferment les mêmes principes que les vins de vendange; que, mélangés avec ceux-ci, leur usage est sans inconvénient au point de vue de l'hygiène. »
Signé : P. AUDIBERT.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CREMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Par suite de décès.

Le JEUDI 24 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison PICHERRIT et VOISIN,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, commodes, secrétaire, bibliothèque à glaces, lits en fer, table ronde, tables de nuit et de toilette, buffet, fauteuil, chaises, machine à coudre, glaces, pendule, tableaux, rideaux, coffrets;

Matelas, couette, traversins, oreillers, édredon, couvertures, linges, argenterie, couverts en ruolz, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10/0/0.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, sorbe, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve Antoine Poirou. (69)

Cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, rue des Basses-Perrières, 10, à Saumur.

A CÉDER

Un Fonds de Coiffeur

Situé dans le centre de la ville, et à proximité des hôtels.

Chiffre d'affaires : 7.000 fr.

Bail à courir : 11 ans.
Loyer : 700 fr.

Mise à prix avec matériel et marchandises : 6.000 fr.

S'adresser à M. DOUSSAIN, ou à M. PICHARD, coiffeur, rue Nationale, à Saumur, chargés de la vente.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1. rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,

L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.
Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.
Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange

aucunement du travail; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il pro-

duit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, M.D.

MEDICIN, SPÉCIALISTE

11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.
La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.